

Réunion de bassin

Territoire du Lézignanais

Etat des lieux et perspectives

Lundi 25 Juillet à 14h00, salle des associations

Ordre du jour

1. Présentation des contextes
2. Typologie des milieux
3. Analyse des pressions sur le milieu
4. Les chantiers en cours depuis 2019
5. Le champs des possibles pour les AAPPMA

1. Présentation des contextes

6 contextes :

- Aude Aval
- Orbieu aval
- Orbieu amont
- Verdoble
- Lac de Jouarres
- Canal du midi

**Domaine
Salmonicole**

Zone à truites

**Domaine
Intermédiaire**

Zone à ombres

Zone à barbeaux

**Domaine
Cyprinicole**

Zone à brèmes

Domaines piscicoles associés au territoire du Bassin Lézigannais

Domaines piscicoles du PDPG 11

- Cyprinicole
- Intermédiaire
- Salmonicole
- Réseau hydrographique secondaires
- Réseau hydrographique tertiaire
- Fleuve Aude



2. Typologie des milieux

Domaine intermédiaire

- Aude Aval
- Orbieu aval
- Orbieu amont
- Verdoble

Aude Aval

- Domaine: **Intermédiaire**
- Etat fonctionnel: **Très perturbé**
- Type de contexte: Cours d'eau
- Espèces repère: Alose feinte du Rhône, Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Toxostome
- Espèces cible: Bouvière, Lamproie marine



Orbieu Amont

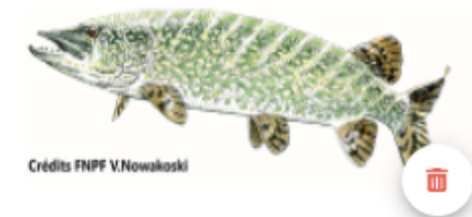
- Domaine: **Intermédiaire**
- Etat fonctionnel: **Peu perturbé**
- Type de contexte: Cours d'eau
- Espèces repère: Barbeau méridional, Truite commune
- Espèces cible: Anguille, Ecrevisse à pieds blancs



Domaine cyprinicole

- Lac de Jouarres
- Canal du midi

- Domaine: **Cyprinicole**
- Etat fonctionnel: **Peu perturbé**
- Type de contexte: Plan d'eau
- Espèces repère: Brochet
- Espèces cible: Sandre

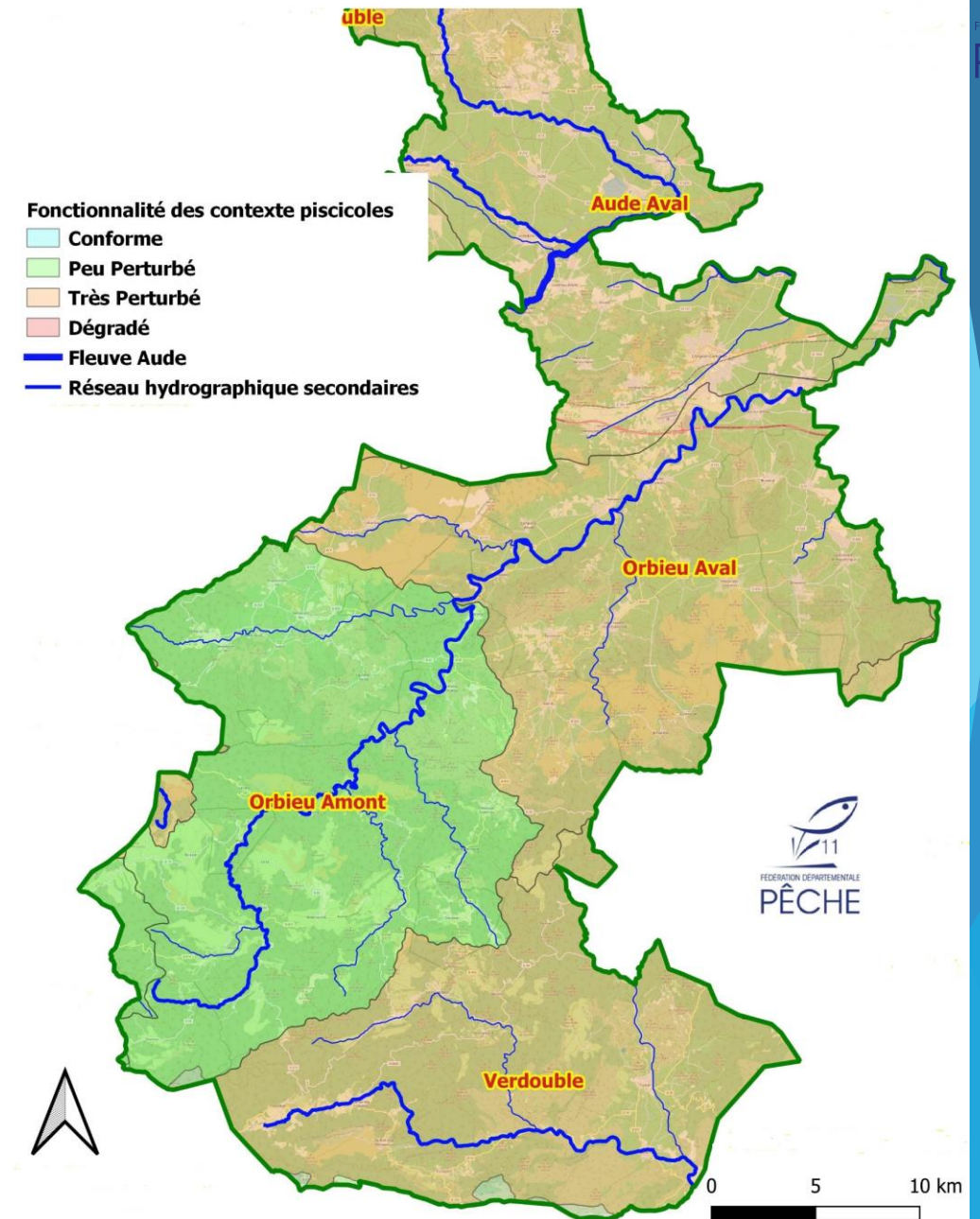


2. Analyse des pressions

Listing des pressions identifiées au PDPG ayant une influence sur l'état fonctionnel du contexte :

- **Prélèvements en eau brute (agricole, navigation, vivrier...)**
- *Rejets domestiques non conformes*
- **Erosion et lessivage des sols (eutrophisation et colmatage)**
- **Rejets industriels (distilleries, caves coopérative)**
- Altération de la continuité écologique
- Incision du lit mineur
- Extraction de granulats
- Travaux hydrauliques passés (curage, recalibrage, rectification de méandres...)
- Dérivation du cours d'eau
- Absence de ripisylve/état de la ripisylve dégradée

Etat fonctionnel des contextes piscicoles du Bassin Lézignanais



4. Les chantiers en cours depuis 2019

- *Prélèvements en eau brute (agricole, navigation, vivrier...) : Participation active à l'ensemble des Comités de Gestion de l'Eau sous pilotage du Préfet. Effet direct : mesures de gestion visant à économiser la ressource dans le but de préserver la qualité de nos écosystèmes aquatiques*
 - *Rejets domestiques non conformes : relation directes avec la DDTM et l'OFB pour une intervention des services de l'état*
 - *Erosion et lessivage des sols : participation aux travaux du SAGE Fresquel pour le projet Fresqu'haie (implantation de haies sur le BV en zones agricoles prioritaires)*
 - *Rejets industriels (distilleries, caves coopératives...) : Intervention auprès du procureur systématique dès mortalité piscicole observée. Elaboration d'un dossier technique de préjudice écologique appuyé par l'avocat de la Fédération.*
 - *Altération de la continuité écologique*
 - *Extraction de granulats*
 - *Travaux hydrauliques passés (curage, recalibrage, rectification de méandres...)*
 - *Dérivation du cours d'eau*
 - *Absence de ripisylve/état de la ripisylve dégradée*
- Partenariat avec le SMMAR et syndicats adhérents, suivi des opérations de restauration des milieux (avant/après). Accord cadre Agence de l'Eau=> suivi thermique, Indice Continuité Ecologique, Pêches d'inventaires, Proposition d'aménagement auprès des maîtres d'ouvrages

5. Le champ des possibles pour les AAPPMA

Les différents types d'aménagements possible en faveur du milieu



CREATION D'HABITATS PISCICOLES



CREATION DE FRAYERES ARTIFICIELLES



RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE

Selon les objectifs plusieurs types d'aménagements sont possibles.

Ils sont tous compatibles et cumulables.

Ils concourent tous à l'amélioration de la qualité physique, chimique et biologique du cours d'eau



En contexte salmonicole, l'objectif est double :

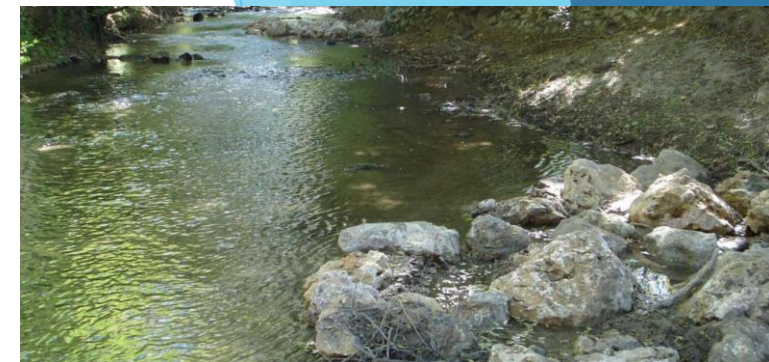
- augmentation des capacités d'accueil du milieu
- Augmentation de l'attrait halieutique

Plusieurs options sont possibles selon le diagnostic posé et les problématiques identifiées :

- Secteurs banalisés par curage, rectification, canalisation => courant laminaire peu profond, vitesses homogènes, granulométrie peu variée, très peu d'habitat;
- Secteurs colmatés (limons/argiles) ou prédominance de sables fins => habitat favorable aux espèces très tolérantes/invasives, problématique sur frayères;
- Absence de la ripisylve ou végétation arbustive de berge => augmentation de la température de l'eau, perte d'habitat aux juvéniles en milieu racinaire, perte de nourriture pour la base de la chaîne trophique (invertébrés);
- Absence de sous-berges => perte en capacité d'accueil des géniteurs, zone de repos/refuge pour l'ensemble des espèces piscicoles



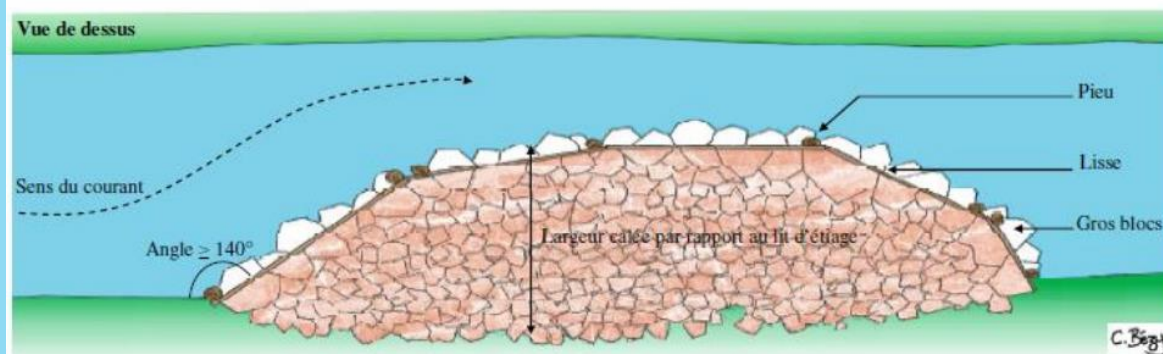
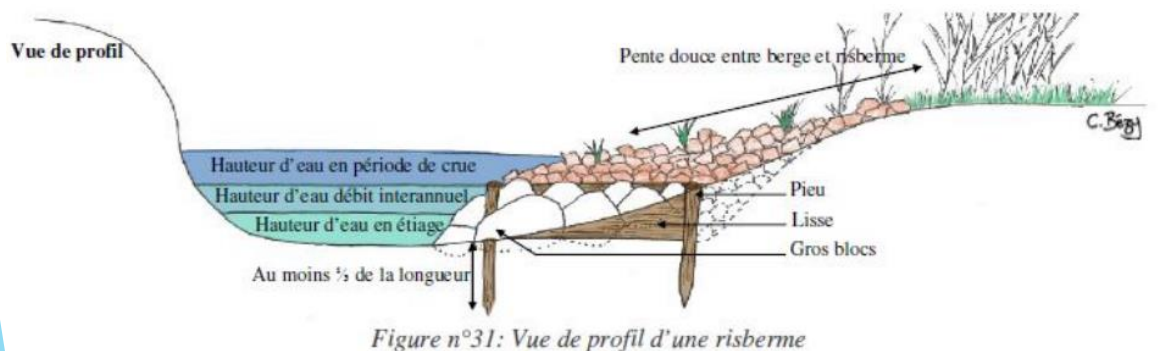
Création de risbermes alternes



- Elles peuvent être minérales, végétales ou mixtes. Elles servent essentiellement à modifier les conditions d'écoulement dans le lit mouillé (augmentation des vitesses, réhausse de la lame d'eau, apport d'ombrage pour les techniques végétales et mixtes).

+ => effet immédiat sur les conditions d'écoulement en petite et moyenne rivière

- => nécessité d'intervenir avec un engin mécanique dans le lit du cours d'eau





Création d'épis

- Techniques minérales ou végétales, l'objectif premier est de contraindre les écoulements. Les effets sont semblables à la risberme, formation d'une zone de dépôt à l'aval de l'épis avec potentielle végétalisation. Techniques de tressage ou de fascinage possible si emploi de techniques végétales.

+ => facile à mettre en œuvre en petit cours d'eau, action manuelle possible selon le site ou depuis la berge si mécanique
- => fragilité pendant les premiers mois de vie de l'ouvrage le temps du développement racinaire





CREATION D'HABITATS PISCICOLES

Pose de bloc en chenal

- **T**echnique minérale uniquement relativement simple. Modification instantanée des conditions d'écoulement autour du bloc posé. Possibilité d'une disposition en quiconque sur un linéaire important pour démultiplier l'effet sur un tronçon retenu. Augmentation locale de la rugosité avec dépôt de matériaux, disposition en chenal pour limiter le colmatage et limiter l'effet cache.

+ => modification des conditions d'écoulement et d'habitat à l'échelle micro, technique simple, efficace et robuste

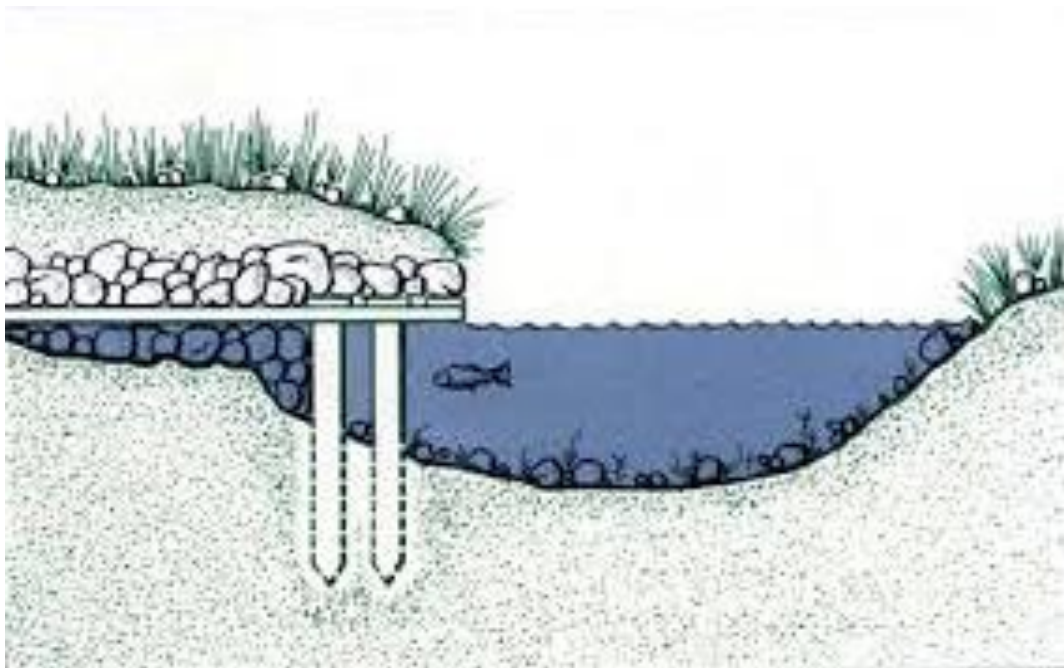
- => nécessité d'intervenir avec un engin mécanique dans le lit du cours d'eau





Création de sous-berges

- Technique végétale plus complexe qui nécessite une petite phase de terrassement en berge. Le choix du site est primordial avec des vitesses pas trop élevées et une profondeur moyenne de plus de 20 cm.
- + => **modification des conditions d'écoulement et d'habitat à l'échelle micro, technique simple, efficace et robuste**
- => **nécessité d'intervenir avec un engin mécanique dans le lit du cours d'eau**





Création de frayère à truite

- Aménagement rustique, apport de gravier roulé entre 20 et 50 mm de diamètre moyen. Nécessité de repérer les sites au préalable afin de s'assurer des accès
- + => **technique simple, efficace et peu onéreuse avec mise en place manuelle ou mécanique**
- => **Fonctionnement très dépendant de l'hydrologie, risque de colmatage**





Création de frayère à black-bass

- Aménagement rustique peu encombrant
- + => facile à mettre en œuvre et peu gênant vis-à-vis de la navigation dans le canal du midi
- => nécessité de vérifier le degré de colmatage avant l'arrivée des géniteurs





Création de frayère à Perche, Sandre, Cyprinidé

- Aménagement rustique peu encombrant
- + => facile à mettre en œuvre et peu gênant vis-à-vis de la navigation dans le canal du midi, favorable aux percidés comme aux cyprinidés
- => nécessité de vérifier le degré de colmatage avant l'arrivée des géniteurs





CREATION DE FRAYERES ARTIFICIELLES

Création de frayère à brochet

- Aménagement plus fragile à base de fibres synthétiques ou aiguilles de pin/genet
- + => facile à mettre en œuvre et peu gênant vis-à-vis de la navigation dans le canal du midi,
- => risque de vol élevé pour le synthétique,



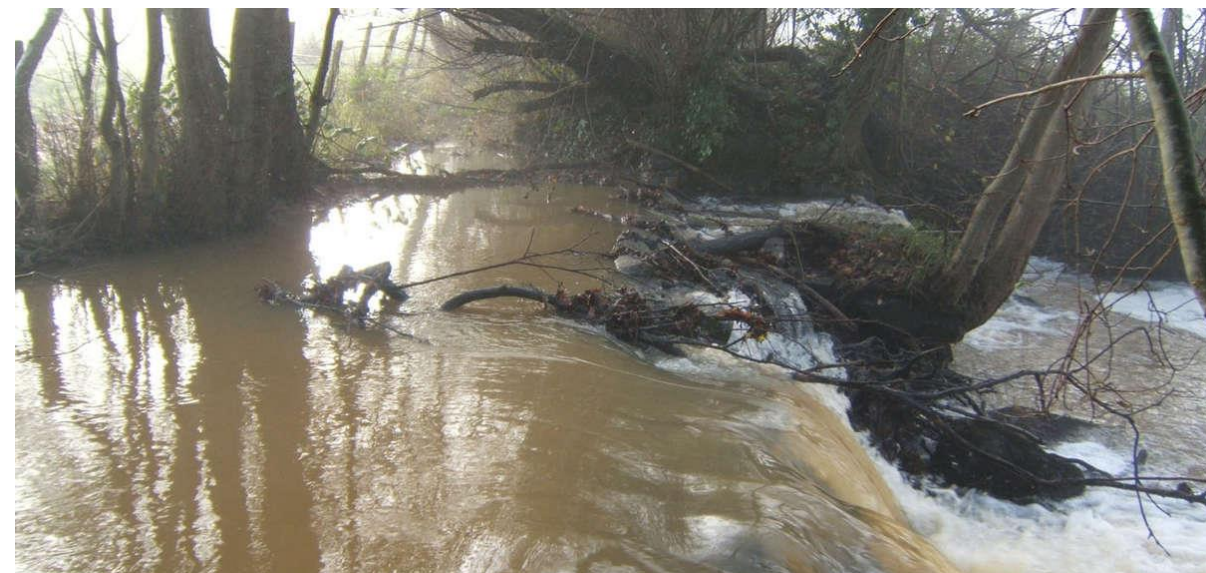
Restauration de la continuité écologique

- Aménagement plus ou moins conséquent d'un seuil transversal en cours d'eau dont la présence impacte à la fois le déplacement des espèces aquatiques et des sédiments vers l'aval;
- Intervention sur des ouvrages souvent de faible ampleur pour une reconnexion de secteurs favorables à la reproduction (ruisseaux pépinières);
- La complexité administrative, réglementaire et technique doit être maîtrisée pour se cantonner à des projets facilement réalisables avec le soutien technique et financier de la FD11





Restauration de la continuité écologique





Restauration de la continuité écologique

- Sur des projets plus complexes, l'AAPPMA peut jouer un rôle de facilitateur grâce à sa proximité locale des riverains: analyse de la propriété, échanges avec le maire, vérification du cadastre...
- Soutien technique, administratif et financier (portage FD 11) sur des opérations plus lourdes. Exemple du seuil de Gesse.
- Selon configuration du site et scénario retenu, plusieurs sources de financement disponibles...

